



**COMPTE-RENDU
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 juin 2015**

Nombre de conseillers en exercice : 12 – présents : 7 - votants : 9

L'an deux mil quinze, le 15 juin à 18h30, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain SCRIBE Maire.

Étaient présents : Mmes et MM Felicijan Vladimir, Lamandé Evelyne, Godmet François, Monnier Maryse, Sohier Clairette, Victor Viviane

Étaient absents , M. Pouchain Gérard, Cossé Yves, Dapremont-Nölp Hélène,

Était absente excusée :Mme Motir Michèle, (a donné pouvoir à Mme Clairette Sohier), Quesnel Aurélien (a donné pouvoir à M. Alain Scribe)

Secrétaire de séance : Mme Evelyne Lamandé

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la pertinence de la réunion extraordinaire, sachant que la commission d'appel d'offres doit se réunir le 18 juin afin d'ouvrir les plis concernant la mise en délégation de service public du camping.

Le caractère d'urgence est accepté, l'assemblée peut délibérer sur l'unique point à l'ordre du jour.

N°2015-48 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Par délibération en date du 13 mars 2015, le conseil municipal avait redéfini les commissions communales. Il s'avère que pour répondre aux dispositions de l'article 22 du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres doit comporter 3 conseillers municipaux titulaires et 3 conseillers municipaux suppléants, le Maire étant Président.

Le Conseil nomme à cette commission :

Membres titulaires	Membres suppléants
Mme Evelyne Lamandé Mme Maryse Monnier Mme Viviane Victor	M. Vladimir Félicijan M. Gérard Pouchain Mme Clairette Sohier

La séance est levée à 18h47

Affichage le 19 juin 2015

Le Maire, M. Alain SCRIBE